

Artisan/e du cuir et du textile CFC – Maroquinerie



Nature des tâches

Les artisans et artisanes du cuir et du textile qui travaillent dans le domaine de la maroquinerie fabriquent des portefeuilles, des étuis, des sacs, des valises, des mallettes, des ceintures, etc. en divers cuirs et textiles. Ils effectuent également des travaux de réparation. Ils ont le sens des formes et des couleurs, mais aussi celui des modes et des tendances.

L'artisan ou l'artisane du cuir et du textile confectionne, répare et entretient divers articles en cuir et en textile à l'aide d'outils et de machines appropriés. Selon l'orientation choisie, il/elle fabrique des articles pour les sports équestres et l'attelage, des articles de maroquinerie ou des articles pour les habitacles de véhicules et l'industrie. Ses connaissances professionnelles lui permettent en outre de répondre aux besoins des clients et de les conseiller.

Conditions d'admission

Scolarité obligatoire achevée.

Dextérité manuelle, sens des formes, bonne perception des couleurs, don pour le dessin, des mains adroites et vigoureuses, manière précise de travailler.

Formation

3 ans d'apprentissage dans une maroquinerie.

Perspectives

Cours de formation continue (par les associations professionnelles).

Maître du cuir et du textile diplômé/e.

Avancement: chef/fe d'atelier, installation à son compte.